Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 7 juin 2006
Messagerie

Projet de loi
accordant la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Yoshio UTSUMI, secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ainsi qu'à son épouse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992,
décrète ce qui suit :

Article unique

[1] La bourgeoisie d'honneur est conférée à Monsieur Yoshio UTSUMI, eu égard au rôle prépondérant qui a été le sien dans l'exercice de ses fonctions de secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications (UIT), dans le développement de l'accès universel aux télécommunications et à l'information et dans sa contribution importante au rayonnement du canton de Genève, auquel il est profondément attaché, par l'organisation notamment du Sommet mondial de la société de l'information et des expositions et forums internationaux de Telecom.

[2] La bourgeoisie d'honneur est également accordée à Madame Masako UTSUMI.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

ATAR ROTO PRESSE – 450 ex. – 06-2006

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous soumettons aujourd'hui à votre approbation un projet de loi sur l'application de la disposition prévue à l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992 (LNat - A 4 05) qui permet, sur proposition du Conseil d'Etat, de décerner la bourgeoisie d'honneur à un confédéré ou à un étranger qui a rendu au canton de Genève ou à la Suisse des services importants ou qui s'est distingué par ses mérites.

Au cours des dernières décennies, la bourgeoisie d'honneur a été accordée à des personnalités ayant œuvré au sein des organisations internationales à Genève, en signe de reconnaissance de leurs importants mérites et de gratitude à leur contribution à la renommée de notre canton. C'est ainsi que la bourgeoisie d'honneur a notamment été conférée au Prince Sadruddin Aga Khan, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés en 1978[1], à Monsieur Henrik BEER, secrétaire général de la ligue des sociétés de la Croix-Rouge en 1982[2], au Dr Halfdan Mahler, ancien directeur de l'Organisation Mondiale de la Santé en 1989[3], à Monsieur Francis Blanchard, ancien directeur général de l'Organisation internationale du travail en 1989 toujours[4], à Monsieur Pekka Johannes Tarjanne, ancien secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications (ci-après UIT), et à son épouse en 1999[5], à Monsieur Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, en 2002[6], et en 2003[7], à titre posthume, à Monsieur Sergio Viera de Mello, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Irak et Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, décédé en fonction.

Monsieur Yoshio Utsumi est né le 14 août 1942 à Takamatsu, au Japon, dont il a la nationalité. Il est diplômé en droit de l'Université de Tokyo et en sciences politiques de l'Université de Chicago.

---

[1] ROLG 1978, p. 240
[2] ROLG 1982, p. 182
[3] ROLG 1989, p. 234
[4] ROLG 1990, p. 25
[5] ROLG 1999, p. 119
[6] ROLG 2002, p. 247
[7] ROLG 2003, p.554

Sa vie professionnelle a débuté au Ministère japonais des Postes et des Télécommunications (MPT), où il a été nommé en 1972 professeur d'administration publique à l'Institut supérieur des postes. En 1986, il a été appelé à diriger la plus grande société d'investissement japonaise rattachée au Bureau des assurances vie de la poste. En 1988, il est devenu directeur de la Division des affaires générales du Bureau de la radiodiffusion du MPT.

Dans les années 1990, M. Utsumi a été successivement directeur général au MPT, adjoint du vice-ministre, puis vice-ministre des Postes et Télécommunications du Japon. Il est l'un des principaux artisans d'un grand nombre de projets d'importance majeure portant sur le développement du secteur du multimédia dans l'archipel.

Sur le plan international, il a occupé durant trois ans le poste de premier secrétaire de la Mission permanente du Japon à Genève, où il a assumé les fonctions de chargé de liaison avec l'UIT, avant d'être nommé au poste de directeur général du Département des affaires internationales du MPT.

En 1994, il a été élu président de la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT, l'organe décisionnel le plus élevé de l'organisation. Cette conférence, réunie à Minneapolis (Etats-Unis) l'a choisi le 20 octobre 1998 pour occuper la charge de secrétaire général de l'organisation. Il a été réélu le 1er octobre 2002 pour un deuxième mandat lors de la Conférence des plénipotentiaires de Marrakech (Maroc).

Sous son autorité, les activités de l'UIT se sont considérablement accrues, notamment en raison du développement de l'internet, de la téléphonie mobile et de la convergence des réseaux d'échange de données avec les réseaux de transfert de la voix. Ces évolutions ont imposé à l'UIT une importante activité de normalisation, de standardisation, de régulation et d'attribution des fréquences, pour laquelle l'organisation a resserré les liens qu'elle entretenait avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ainsi qu'avec la Commission électrotechnique Internationale (IEC), toutes deux basées à Genève. De ce fait et sous l'impulsion de l'UIT, Genève s'est imposée ces dernières années comme la capitale mondiale de la normalisation.

En outre, l'UIT a étendu son domaine de compétences pour englober l'internet, sous l'angle technique, mais aussi sous l'angle de la gouvernance de ce réseau des réseaux. L'UIT a ainsi gagné une dimension politique qui s'ajoute aux compétences techniques qui étaient déjà les siennes. De fait, lorsque Monsieur Utsumi se déplace à l'étranger, il est reçu à l'égal d'un chef d'Etat.

La dimension politique nouvelle prise par l'UIT est particulièrement attestée par l'organisation du Sommet mondial de la société de l'information (ci-après SMSI), à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Il importe de souligner ici que le choix de Genève pour la première partie du sommet revient à Monsieur Utsumi.

Dans les deux cas, le secrétaire général des l'Organisation des Nations Unies (ONU), Monsieur Kofi Annan, a ouvert le SMSI et l'ONU a pleinement appuyé et approuvé les décisions qui y ont été prises.

Ainsi, sous la conduite de Monsieur Yoshio Utsumi, l'UIT est-elle passé du statut d'agence technique rattachée aux Nations Unies à celui d'acteur politique important des stratégies onusiennes du développement et de l'accès au savoir. Cette évolution renforce bien évidemment le pôle international genevois.

La statistique des visites ministérielles au siège de l'UIT, à Genève, de même que le fait que ce ne sont plus seulement les ministres des télécommunications qui s'y rendent, mais désormais aussi des ministres de la santé, des affaires étrangères ou de l'éducation, témoignent aussi de ce statut et de cette importance nouvelle de l'UIT dans le dispositif onusien. Ce ne sont pas moins de 1000 ministres et 100 chefs d'Etat qui sont venus à Genève pour y rencontrer Monsieur Utsumi durant ses deux mandats à la tête de l'organisation.

Au-delà de son rôle de secrétaire général de l'UIT, Monsieur Yoshio Utsumi a développé des liens personnels et particuliers avec Genève et la Suisse. Il a notamment témoigné de son attachement à notre communauté et à ses traditions en se faisant un point d'honneur de ne pas manquer un cortège de l'Escalade, auquel il participe fondu dans la foule des Genevoises et des Genevois et en assistant régulièrement aux cérémonies du premier juin et du premier août. Son goût pour les richesses du terroir genevois et ses fréquentes excursions dans la campagne genevoise en compagnie de son épouse, à la recherche de quelque spécialité de notre canton encore à découvrir, sont bien connus de ses proches et de ses collaborateurs.

Le Conseil d'Etat,

– considérant l'attachement marqué de Monsieur Yoshio UTSUMI pour Genève et les nombreux liens qu'il y a tissés;
– considérant que Monsieur Yoshio UTSUMI a contribué au rayonnement de Genève en étendant le rôle de l'UIT de telle manière qu'elle est devenue une organisation pivot du système des Nations Unies ;

- saluant les efforts de Monsieur Yoshio UTSUMI pour développer les grandes manifestations au siège de l'UIT ;
- considérant que Monsieur Yoshio UTSUMI a remarquablement contribué à la promotion de Genève comme capitale de la normalisation et de la régulation du secteur grandissant des technologies de l'information ;
- estimant que Monsieur Yoshio UTSUMI a ainsi contribué de manière déterminante à la renommée de la Genève internationale ;
- considérant les liens personnel de M. Yoshio UTSUMI avec le canton, son histoire, ses institutions, ses habitants et ses paysages,

est dès lors convaincu qu'il convient de faire usage de la disposition particulière de l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise en décernant à Monsieur Yoshio UTSUMI ainsi qu'à Madame Masako UTSUMI la bourgeoisie d'honneur.

Tels sont, Mesdames et Messieurs les députés, les motifs qui nous incitent à vous recommander chaleureusement d'approuver le présent projet de loi.